Publié le 19 mars 2021

La relance du tourisme et des transports au cœur des travaux du Parlement européen

Dans la lignée des conclusions dressées lors de la Convention européenne du tourisme organisée le 12 octobre 2020, une étude réalisée pour la commission des transports et du tourisme du Parlement européen (TRAN) expose les enjeux auxquels seront confrontées ces deux industries une fois la pandémie de la COVID-19 terminée.

La **commission des transports et du tourisme (TRAN) du Parlement européen, présidée par l'eurodéputée française Karima Delli,** a fait réaliser une étude sur la relance du transport et du tourisme au lendemain de la crise socio-économique causée par la Covid-19. Ce rapport [disponible uniquement en anglais ici] vient fournir une **vue d'ensemble sur les répercussions concrètes de la crise sur ces secteurs,** en apportant des **recommandations en termes de politiques publiques pour faire face aux défis issus de la crise.**

La situation complexe du tourisme et des transports

Reprenant à son compte les constats énoncés par le commissaire au Marché intérieur **Thierry Breton** fin octobre 2020, le rapport rappelle d'abord le **contexte économique difficile dans lequel sont plongés les acteurs des secteurs touristique et des transports**. Ces industries qui participent fortement au développement économique de l'Union européenne ont été **particulièrement affectées par les limitations de circulations dans et entre les Etats membres.**

Pour le tourisme, l'Organisation Internationale du Tourisme (OMT) prévoit un retour au niveau d'avant-crise pour 2025, tant au niveau des flux de touristes que des emplois dans le secteur. Quant au transport, là où la mobilité publique et l'aviation ont été particulièrement affectées par la chute du nombre d'usagers, les entreprises du fret ont été plus épargnées puisqu'elles ont poursuivi la distribution de biens vitaux tels que la nourriture et les médicaments.

Deux secteurs fortement soutenus par la Commission européenne

Pour faire face à cette crise sans précédent, la **Commission européenne a déjà mis en œuvre plusieurs dispositifs de soutien, en complément des mesures d'urgence prises à l'échelle nationale** par les Etats membres. Parmi les nombreuses dispositions élaborées, le rapport fait état de la **plateforme en ligne «**

Re-open EU », lancée avec succès le 15 juin 2020. Ce site web novateur fournit des informations pratiques en temps réel sur les frontières, sur les moyens de transport et sur les services touristiques disponibles dans chaque Etat membre.

En outre, le **rapport délivré à la commission TRAN met en avant les actions déjà effectuées par l'UE pour soulager ces deux secteurs sinistrés.** Rappelons par exemple que depuis le 19 mars 2020, la Commission a actionné l'article 107 du TFUE qui autorise les Etats membres à verser à titre exceptionnel des **aides d'État aux secteurs les plus touchés, dont ceux du transport et du tourisme.**

Faire de l'Europe le fer de lance d'un tourisme durable et numérique

Le **rapport** ne se contente pas de faire de simples propositions de moyens termes, mais **se projette bien au-delà de la sortie de crise**. En effet, il postule qu'une **transformation des comportements des consommateurs est indéniablement en cours** et que cette crise **invite les industries du tourisme et du transport à repenser en profondeur leur offre.**

En l'occurrence, le rapport formule une série de **recommandations prioritaires pour moderniser les deux secteurs :**

- *Renforcer l'harmonisation européenne concernant les protocoles sanitaires de voyage* (test PCR, passeport vaccinal numérique, etc.). A cet égard, la Commission européenne travaille activement à l'élaboration de protocoles clairs qui permettraient de restaurer un climat de confiance tout en relançant le tourisme intra-européen.
- *Substituer le tourisme de niche au tourisme de masse :* les prévisions du rapport insistent en particulier sur l'attractivité croissante des zones rurales, qui séduisent des touristes soucieux de limiter leur empreinte carbone.
- *Développer la numérisation et la digitalisation des services* en usant massivement des *smart technologies* (développement de systèmes biométriques dans les aérogares, visites virtuelles de sites touristiques…).
- *Développer les programmes durables « zéro déchet » et favoriser les chaînes d'approvisionnement locales.*

Respectant les **objectifs du Pacte Vert pour l'Europe** (*L'European Green Deal)* et de la **Stratégie pour une mobilité durable et intelligente** (la *Sustainable and Smart Mobility Strategy)*, ces pistes prometteuses apparaissent donc comme autant d'**opportunités à saisir pour les EPL de ces deux secteurs.**